

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



CIRCUITS COURTS

Assurez la conformité
de votre atelier avec
le Plan de
maîtrise
sanitaire

Les + AVANTAGES

- **Conseiller spécialisé** en accompagnement de projets
- Très bonne connaissance de la réglementation sanitaire
- Facilitateur auprès de l'administration

Nous vous accompagnons dans la mise en place du plan de maîtrise sanitaire de votre atelier.

Nous vous aidons, en fonction de votre projet, à la constitution de votre dossier de demande d'agrément CE.

www.meuse.chambre-agriculture.fr

Notre service



NOTRE SERVICE

- Analyse des risques de chaque étape de la production à la distribution
 - Identification des moyens de maîtrise
 - Rédaction du plan de maîtrise sanitaire
 - Si agrément CE, constitution du dossier comprenant :
 - La présentation de l'entreprise
 - La description des activités
 - Le plan de maîtrise sanitaire
 - La liste des pièces justificatives à fournir
- Analyse de la réglementation et des bonnes pratiques d'hygiène correspondant à votre production et à votre atelier



VOTRE BÉNÉFICE

- Connaissance des moyens et outils de maîtrise des risques sanitaires liés à votre activité
- Si agrément CE: Vous disposez d'un dossier prêt à être déposé



ALLER PLUS LOIN

Formation sur mesure selon votre besoin

MODALITÉS : Prestation individuelle. Visite de votre atelier.

DURÉE : 2 à 6 jours selon le projet et le type de production

TARIFS ET CONDITIONS DE VENTE SUR DEMANDE

Votre interlocuteur

Chambre d'agriculture de la Meuse

Siège à Bar le Duc

Les Roises

Savonnières devant Bar

CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Antenne à Bras sur Meuse

Maison de l'agriculture

La Warpillière

ZA du Wameau - 55100 BRAS SUR MEUSE

Tél. : 03 29 83 30 30 - Fax : 03 29 76 29 29

mail : accueil@meuse.chambagri.fr

www.meuse.chambre-agriculture.fr

Céline VEYSSIERE

Conseillère circuits courts et agritourisme

03 29 76 81 54

celine.veyssiere@meuse.chambagri.fr



LA QUALITÉ DE NOS SERVICES EST CERTIFIÉE PAR AFNOR CERTIFICATION